

BTME



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ETREMBIÈRES - JANVIER 2026



P. 6 ACTUALITÉS
Inauguration
du nouveau centre
culturel Art'Salève



P. 12 TRAVAUX
Sécurisation
d'une partie du Chemin
de Veyrier



P. 17 ENVIRONNEMENT
Vers une commune
plus propre

CONTACTS UTILES

MAIRIE D'ÉTREMBIÈRES

04 50 92 04 01

www.etremieres.fr

Facebook : @Etremieres74

Permanence des élus sur rendez-vous

Heures d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 38 12 72

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE

04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS

04 50 37 21 89

ANNEMASSE AGGLO 04 50 87 83 00

SERVICE GESTION DES DÉCHETS 04 50 87 88 88 /
infotri@annemasseagglo.fr

MONTS DU GENEVOIS (OFFICE DE TOURISME)

04 50 95 07 10

BUS TAC / 0800 1000 74 / 04 50 38 55 55

PÔLE MÉDICO-SOCIAL DE GAILLARD 04 50 33 23 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 0820 25 74 10

MISSION LOCALE 04 50 95 20 50

FRANCE TRAVAIL 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT 04 50 84 06 70

MAISON DE L'HABITAT 04 50 87 99 90

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE NATIONALE 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64

GENDARMERIE 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN 04 50 82 20 00

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE 0 826 300 074

URGENCES DU LÉMAN 04 50 49 15 15

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE 119

ACCUEIL DES SANS-ABRI 115

CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11

SIDA INFO 0 800 840 800

CABINET LES INFIRMIERS

(dessert Grande Pièce, Charvonnex, Crêt de la Croix)
04 50 95 11 86 / 06 64 24 92 23

KINÉSITHÉRAPEUTE Laurent Claret
04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Sommaire

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE P. 3

RÉTROSPECTIVE P. 4 à 5

Retour en images

ACTUALITÉS P. 6 à 7

La vie de la commune

Dossier P. 8 à 11

Engagements citoyens

**Ces acteurs qui font vivre
la solidarité et le lien social**

TRAVAUX P. 12

**Sécurisation d'une partie
du Chemin de Veyrier
Le sentier de l'ancien funiculaire
fait peau neuve !**

CADRE DE VIE P. 13 à 15

**Le schéma directeur cyclable
d'Annemasse Agglo
La bibliothèque se renouvelle !
Extension de l'interdiction de fumer
Les chauves-souris de ma commune**

SÉCURITÉ P. 15

**Signal-sports : la cellule
nationale contre les violences
dans le sport**

ENVIRONNEMENT P. 16 à 17

**Collecte des ordures ménagères
Vers une commune plus propre**

ANNEMASSE AGGLO P. 18

**Explorer de nouvelles façons de se loger
Recensement population 2026**

RECENSEMENT POPULATION 2026 P. 19

ÉLUS / AGENTS P. 20 à 21

AGENDA P. 22

TRIBUNE LIBRE P. 23



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières)
Publication de la municipalité d'Étrembières
Directrice de la publication : Anny Martin
En charge de la Commission Info-Communication : Laurence Déramé / **Comité de rédaction** : Anny Martin, Laurence Déramé, Marine Walker, Aline Legendre, et Célia Garofalo pour le service administratif. Certains articles ont été rédigés, corrigés, modifiés par l'IA / **Relecture et correction** : Caroline Chopart / **Crédits photos** : Laurence Déramé, Christelle Rousset, Célia Garofalo, Aline Legendre, Anny Martin, famille Beltrami, famille Gounon, Bérangère Benoit, Club de la Belle Époque, la Croix Blanche, APE, Marine Walker, Ètre en Fêtes. Istock, Freepik / **Photo couverture** : Christelle Rousset / **Conception-réalisation-impression** : Kalistene / Imprimé sur papier Novatech Satin blanc 100 % PEFC Certified / **Tirage** : 1700 ex. / Distribution gratuite

Édito du Maire



MESDAMES, MESSIEURS,
JE VOUS PRÉSENTE
TOUS MES VŒUX DE BONHEUR,
DE SANTÉ, DE PROSPÉRITÉ
POUR CETTE ANNÉE 2026.

Cet édito a une saveur particulière. Pour moi, ce sera vraisemblablement le dernier. J'écris «vraisemblablement» par principe, car je ne «vends jamais la peau de l'ours avant de l'avoir tué»!

Vous l'aurez perçu, je suis une friande de litotes, de courtes phrases, illustrant tellement bien les comportements humains.

Comme le disait ma grand-mère, entre autres, «L'on voit toujours la paille dans l'œil du voisin, mais pas la poutre que l'on a dans le sien» et aussi «Lorsque l'on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage»!

En ces périodes lumineuses et festives de fin 2025 et début 2026, je serais tentée par la légèreté et l'envie de chantonner les comptines de Noël, avec les petits, les grands, ma chère famille.

Maire pendant 6 ans, je quitterai la fonction tout en me rappelant mes 12 ans d'engagement en tant que conseillère, puis adjointe, les échanges et les partages avec les deux maires, MM. Giacomini et Bosson et leur équipe, que je remercie très sincèrement.

En 2020, le mandat de maire commence dans des conditions hors norme, en pleine crise de la Covid-19. Mandat ensuite marqué par une succession de crises aux conséquences locales, nationales (sociales, parlementaires et budgétaires), internationales (conflits armés en Ukraine, à Gaza et désormais en Iran), environnementales et climatiques. Les spécialistes auront à étudier cette période inédite, mais la petite histoire retiendra que rien n'a été épargné aux maires, en première ligne et à portée de gifles – ou même pire –, au sens figuré comme, quelquefois, au sens propre !

Un clin d'œil au Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève. Quelle expérience ! Malgré mes difficultés et le costume trop grand du début, qui s'est ajusté au fil des années, la réhabilitation des gares du téléphérique m'a permis de rencontrer des personnes de grand professionnalisme, qu'ils soient ingénieurs, architectes, chefs de projet, comptables, entrepreneurs, présidents d'agglo, maires, ouvriers, élus de Suisse et de France, partenaires. Ce fut ma bulle d'élévation, et ce malgré la multitude de réunions et de signatures !

Une belle réhabilitation, couronnée par de prestigieuses récompenses.

Être maire, c'est cultiver l'humilité, l'honnêteté, l'écoute des gens de toutes conditions, d'origines, sans jugement. Il n'est pas nécessaire de briller, d'être quelqu'un d'autre que soi-même.

Sachez, pourtant, que ce n'est pas dans cette fonction que vous aurez de la reconnaissance. Le maire a le dos large, il est responsable de tout !

En ce début 2026, je souhaite qu'Étrembières continue de progresser, avec dignité et dynamisme.

Mes remerciements très sincères aux élues et élus, aux maires rencontrés tout au long de mes mandats, aux présidentes et présidents des associations, à l'ensemble du personnel communal tous services confondus, à nos chères maîtresses et notre cher maître d'école, à qui nous confions l'enseignement des enfants d'Étrembières.

À vous, habitantes, habitants d'Étrembières, à qui je souhaite, comme disent les Suisses, «Tout de bon». Soyez confiants et respectueux de votre commune ; il en va de votre bien-être et du plaisir de vivre dans notre village.

Recevez tous mes vœux sincères de bonheur, de santé, de prospérité pour cette année 2026 !

Anny MARTIN, Maire d'Étrembières



RÉTROSPECTIVE RETOUR EN IMAGES





RÉTROSPECTIVE RETOUR EN IMAGES



3

4

9



10



11



15



1 Vœux du personnel

10 janvier 2025

2 Vœux du maire

23 janvier 2025

3 Rencontre avec les élèves du collège Jacques Prévert

6 février 2025

4 Spectacle Le carnaval des animaux

Conservatoire de musique d'Annemasse Agglo
22 février 2025

5 Spectacle Envergure

Par la compagnie Octopus - 15 mars 2025

6 Chasse aux œufs

12 avril 2025

7 Vide-greniers Être en Fêtes

27 avril 2025

8 Cérémonie du 8 mai 2025

9 Inauguration de l'esplanade Alex Gamet

31 mai 2025

10 Fête de la musique

21 juin 2025

11 Fête de l'école

28 juin 2025

12 Fête au village

12 juillet 2025

13 Spectacle de feu

Par la compagnie Fartfeulu - 12 juillet 2025

14 Cérémonie du 14 juillet 2025

15 Cérémonie du 11 Novembre 2025

16 Regard sur l'Art

15 et 16 novembre 2025

17 Conférence sur les clochers

Par l'historien Christian Regat - 22 novembre 2025

Pour plus de visibilité, certains événements ne sont pas relayés, ayant déjà fait l'objet d'articles dans de précédentes éditions du *BIME*.



Inauguration du centre culturel Art'Salève



Un projet de longue haleine devenu un véritable lieu de vie culturelle.

Il aura fallu 18 ans et les mandats de 3 maires pour que l'ancienne église Notre-Dame de la Paix devienne enfin un centre culturel polyvalent. Initiée en 2010 par M. Maurice Giacomini, alors maire, l'idée d'acquérir cette église désacralisée afin de lui offrir une nouvelle vocation culturelle a progressivement pris forme. En 2016, son successeur, M. Alain Bosson, engage l'inscription de l'édifice aux monuments historiques et lance une étude de faisabilité en collaboration avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Le 17 octobre 2025, M^{me} Anny Martin, actuelle maire, pouvait enfin inaugurer le centre culturel Art'Salève aux côtés de son équipe. Ambitieux, le projet dépasse 1,4 million d'euros, financés en partie par des subventions et par un investissement conséquent de près de 924 000 euros de la commune – un effort notable pour une collectivité de 2 632 habitants. De nombreuses

personnalités étaient présentes pour saluer la persévérance des élus et la qualité du travail réalisé par le bureau SILO architectes, maître d'œuvre du chantier, ainsi que par la DRAC, le CAUE et l'ensemble des entreprises mobilisées. Conçue en 1965 par l'architecte Maurice Novarina et réalisée par l'entreprise Beltrami, l'ancienne église a été transformée dans le respect de son architecture d'origine, tout en l'adaptant aux normes actuelles et à sa nouvelle vocation : un espace dédié à l'art, à la culture et au divertissement.

Regard sur l'Art : une 13^e édition inaugurale au cœur du nouveau centre culturel

À peine inauguré, l'espace Art'Salève a accueilli les 15 et 16 novembre la 13^e édition de Regard sur l'Art, un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de création artistique. Cette

édition revêtait un caractère symbolique, puisqu'il s'agissait de la première exposition organisée dans les nouveaux murs du centre culturel, parfaitement adaptés pour mettre en valeur les œuvres et accueillir un public nombreux. Onze artistes étaient réunis, proposant une palette riche et diversifiée de styles, de techniques et de sensibilités : peinture, sculpture, photographie, arts graphiques... Chaque créateur a pu déployer son univers dans des espaces lumineux et conviviaux, salués par les visiteurs pour la qualité de leur agencement et la fluidité du parcours d'exposition.

Cette première manifestation culturelle marque une étape importante pour la commune. Elle illustre la volonté affirmée de soutenir la création artistique locale et d'offrir un lieu ouvert, vivant et fédérateur, où artistes, habitants et curieux peuvent désormais se rencontrer et partager leur passion pour l'art.



Ridés mais pas fanés

Sous le soleil, une soixantaine de participant·e·s ont profité, le mardi 7 octobre, d'une journée cordiale proposée dans le cadre de la semaine Ridés mais pas fanés, coordonnée par le collectif Atouts Ages et organisée par le CCAS d'Étrembières, avec la montée à la gare du téléphérique du Salève.

L'occasion d'une présentation de la rénovation de cette remontée mécanique, et des gares basse et haute. Un apéritif partagé a suivi la visite du site. Pour clôturer ce moment chaleureux d'échanges et de convivialité, un temps de pique-nique apporté a été apprécié dans ce lieu de nature et de beauté.

L'âge est une richesse quand il est partagé !



Marche Rose sous le soleil, merci à toutes et à tous !

Organisée par le CCAS d'Etrembières, cette marche solidaire s'est déroulée sous un ciel clément, le samedi 4 octobre au matin, portée par une belle énergie et un engagement des participant-e-s contre le cancer du sein et son dépistage précoce.

Un immense merci à la **Croix Blanche**, aux représentantes du Comité Féminin de Dépistage du cancer du sein des 2 Savoie, à la police municipale, à la coach sportive qui a su réveiller nos muscles avec un échauffement motivant. Leur présence et leur soutien sont précieux. La matinée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un apéritif dans le parc de Bois Salève, suivi d'un pique-nique partagé, symbole d'échange et de solidarité. **La marche a permis de collecter 1000 €**, un chèque qui a été remis au Comité Féminin le 9 décembre 2025.



Citoyenneté et échanges



SENASA, ABYGAËL, OLIVIA, JUSTIN ET PIERROT
EN COMPAGNIE DE JEAN-MICHEL VOUILLOT
ET MARINE WALKER

Le Conseil municipal des enfants d'Etrembières au grand complet s'est rendu samedi 15 novembre 2025 à la salle Le Savoy, à Ville-la-Grand, pour le troisième Congrès des Conseils municipaux des Jeunes et des Enfants de tout le département.

21 communes étaient présentes, pour environ 250 participants – enfants et accompagnants. Lors d'une plénière d'accueil, nos trois sénateurs et deux députés présents ont rappelé aux enfants l'importance de la démocratie, de la citoyenneté et la nécessité de les faire vivre en France. Chaque conseil a pu exposer **deux projets phares** de son mandat – pour Etrembières, la création de la mascotte de l'école et la création d'un cheminement cyclable entre Monnetier-Mornex et Etrembières. À la suite de la plénière, les enfants ont rejoint des ateliers thématiques variés **pour confronter leurs expériences et favoriser l'échange citoyen** (jeu de rôles Dans la peau d'un conseiller municipal, débat autour du harcèlement avec la gendarmerie, atelier permis internet et missions de la Gendarmerie, échanges avec un sénateur pour connaître les institutions de notre pays, ou Accord et désaccord – comment débattre sans se battre...). Après un repas tiré du sac pris sur place, les enfants, ainsi que leurs accompagnants, ont pu rejoindre d'autres ateliers.

Le Congrès par **un goûter, accompagné d'un concert de percussions**. Une très belle journée riche en rencontres et en découvertes, qui restera certainement gravée dans les mémoires !



CES ACTEURS QUI FONT VIVRE LA SOLIDARITÉ ET LE LIEN SOCIAL

L'engagement associatif permet à chacun de concourir concrètement à la solidarité et à la vie collective. Il traduit une volonté personnelle de participer, de contribuer ou de prendre position, souvent de manière durable et réfléchie. En donnant un peu de temps, nous soutenons des causes utiles, nous rencontrons de nouvelles personnes et nous développons des compétences.



Dans notre commune, les associations jouent un rôle moteur : elles animent, rassemblent et créent des liens entre les générations. Nous vous proposons de découvrir ce que signifie s'engager pour ces bénévoles au service des autres et comment cet engagement citoyen façonne, chaque jour, les personnes pour faire vivre le territoire et améliorer le quotidien des habitants.

Une aventure humaine, illustrée par plusieurs témoignages de ces bénévoles passionné·e·s qui s'impliquent dans les associations communales et donnent de leur temps pour les autres.

Une interview leur a été proposée par les membres de la commission info/communication avec, comme fil rouge de la rencontre, cinq questions ouvertes portant sur leur présentation individuelle, leurs domaines d'engagement, leurs motivations, les modalités d'action, leurs difficultés, leurs satisfactions et le message final qu'ils et elles souhaitent transmettre.



ANTOINE FRITZ

CITOYEN ENGAGÉ AU SERVICE DE LA COPROPRIÉTÉ

Je suis marié, père de quatre filles et consultant pour des maisons d'édition. J'habite au Pas de l'Échelle depuis 2022 et je préside depuis 2023 le syndicat bénévole de la copropriété la Pommière.

Pour moi, être utile et aider les autres est très gratifiant. Même si notre copropriété est petite, il y a toujours des situations à gérer, qu'elles soient matérielles, relationnelles ou administratives. **La solidarité entre copropriétaires est essentielle**: plus on s'entraide, plus le cercle vertueux s'installe.

À la dernière tempête d'octobre, un morceau de toit est tombé. Il a fallu gérer les relations entre l'assurance et l'artisan. Il faut bien que quelqu'un s'en occupe !

Je sais que l'engagement demande du temps, mais la satisfaction d'aider dépasse largement ces difficultés, et ce même si nous devons gérer des conflits. Même si l'on ne peut pas s'investir soi-même, il est important de remercier ceux qui le font.



«Faites aux autres ce que vous aimeriez qu'ils fassent pour vous.»

PIERROT FOUCHER

CONSEILLER MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

J'ai 12 ans et je me suis engagé pour un mandat de 2 ans au Conseil municipal des enfants d'Étrembières. Ce qui m'a motivé à m'engager est de faire vivre Étrembières et de faire des projets sur la commune.

On a créé le cheminement doux entre Monnetier-Mornex et Étrembières. On a aussi créé une mascotte qui s'appelle Jaspo et qui est libre de droits pour la commune et l'APE.

Les difficultés, c'est qu'il faut avoir du budget pour créer les projets et la satisfaction, c'est de voir notre ville s'améliorer.



«N'ayez pas peur de proposer des projets pour faire vibrer votre ville.»

«Mon message serait par rapport au bénévolat, d'inculquer cette valeur à nos enfants, de s'engager pour la communauté et pour la vie de la commune, de l'école, créer du lien. On passe de superbes moments. J'invite tous les parents à nous rejoindre pour réaliser de belles choses ensemble.»

CINDY CHIABERTO

PRÉSIDENTE DE L'APE

Je suis maman de 2 enfants qui ont 5 et 10 ans et je me suis engagée dans l'association des parents d'élèves de l'école d'Étrembières. Ce qui m'a motivée à m'engager à l'APE, c'est de permettre aux enfants de faire de jolis projets et de belles sorties scolaires, et de créer du lien entre les parents.

Mon engagement est d'essayer de **motiver les parents d'élèves pour s'engager à faire des actions**. On organise des manifestations, la fête de l'école et des ventes de gâteaux pour récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires.

La satisfaction, c'est de voir que le corps enseignant se motive à créer des projets et que les enfants sont ravis de leurs sorties et de leurs projets au cours de l'année, que les ventes de gâteaux créent du lien et de voir tout le monde passer un bon moment. Les difficultés restent de trouver des bénévoles et des personnes qui s'engagent à long terme sur des projets à mener et à organiser.





DOMINIQUE MARÉCHAL ET JACQUELINE LHERMITTE

PRÉSIDENTE ET TRÉSORIÈRE DU CLUB
DE LA BELLE ÉPOQUE

D. M. : Engagée de longue date dans le milieu associatif, j'ai rejoint le club de la Belle Époque suite à la sollicitation de l'ancienne présidente. Sans prédisposition particulière, j'ai d'abord occupé des fonctions de trésorière, puis de vice-présidente. Depuis 3 ans, j'en suis la présidente, poursuivant un engagement fondé sur le dynamisme et la régularité.

J. L. : Le bénévolat fait partie de mon histoire familiale : un véritable héritage transmis à travers les générations.

Je me suis prise au jeu de l'engagement associatif. C'est donc naturellement que j'ai rejoint le club, à la suite de notre ancienne présidente, fondatrice de la Belle Époque, Solange Calendini. J'assure la fonction de trésorière, un rôle qui requiert de la rigueur et de la constance. Cet engagement, je le partage avec mon mari, lui aussi impliqué dans la vie du club, faisant du bénévolat une aventure commune et profondément ancrée dans notre quotidien.

D. M. et J. L. : Ce qui compte avant tout, c'est le sentiment d'être utile, de servir à quelque chose, mais aussi de retrouver une ambiance chaleureuse et un véritable lien social.

Les membres se retrouvent une fois par semaine (le mardi), toute l'année, pour passer un moment cordial autour de jeux de société, d'échanges et de discussions agrémentées d'un goûter partagé. Cinq fois par an, le club fait appel à un prestataire, qui organise des sorties à la journée. Notre secrétaire a la lourde tâche de s'occuper de la gestion pratique de l'organisation. Un repas de Noël offert vient ponctuer la saison et rassemble les 70 adhérents autour d'un déjeuner festif et convivial.

Plusieurs difficultés, tout d'abord **le manque de relève** qui rend la continuité des actions plus fragile : peu de personnes se portent volontaires pour reprendre le flambeau ou s'impliquer dans l'organisation.

S'ajoute **un manque de reconnaissance du travail préparatoire**, souvent invisible, que nécessitent les activités proposées. Un engagement conséquent, qui reste parfois méconnu. Enfin, **la disparité géographique de la commune**, composée de plusieurs secteurs éloignés les uns des autres, complique la participation et rend plus difficile le maintien d'un collectif homogène.

Le club retire de nombreuses **satisfactions** de son activité, le club – nous tenons au terme de club plutôt qu'association avec une dimension conviviale et pratique et –, c'est un groupe qui vit, partage et anime les activités. Il permet de sortir de son train-train quotidien, de rompre l'isolement et de partager des moments simples, mais précieux. Chaque activité valorise les compétences de chacune, nourrit l'engagement et, surtout, fait plaisir aux participants.

« Chaque contribution, petite ou grande, fait la différence et permet de continuer à créer des moments précieux pour tous. Venez partager votre énergie, vos idées et votre bonne humeur ! »



CHRISTIANE PELTIER

PRÉSIDENTE DE LA CROIX BLANCHE

Responsable des bénévoles de l'association locale de la Croix Blanche, à 17 ans, c'est un peu par hasard que je me suis tournée vers le secourisme. L'engagement de mon frère et de ses copains pompiers m'a beaucoup inspirée. Une fois ma carrière professionnelle et ma vie privée bien établies, j'ai suivi différentes formations qui, de fil en aiguille, m'ont conduite à ce que je fais aujourd'hui, toujours de façon bénévole. Les rencontres et les opportunités se sont enchaînées et m'ont portée, par la motivation et le soutien des personnes que j'ai croisées.

Je consacre mon temps de bénévolat à trois aspects essentiels : **l'enseignement du secourisme**, portée par une réelle volonté de transmettre, que ce soit aux écoliers, au grand public ou aux secouristes lors de formations internes, **l'expérience de terrain**, plus variable, car elle dépend des besoins et des circonstances, et la **gestion** de l'association locale, forte de plus d'une vingtaine de secouristes actifs.

Notre engagement se heurte à des obstacles administratifs, financiers et humains qui compliquent notre action au quotidien. **La lenteur des démarches est un frein constant.** Que ce soit pour obtenir des autorisations, des subventions, du matériel ou valider des projets. À cela s'ajoute **la gestion des priorités matérielles directement liée aux finances.** Il faut souvent choisir entre ce qui est urgent et ce qui est essentiel !

Le bénévolat demeure un acte d'altruisme, donner de son temps, de son énergie et de ses compétences sans contrepartie financière. Cette réalité est encore mal comprise par une partie du public. **Cette méconnaissance crée un manque de reconnaissance.**

Il faut une catastrophe, un événement dramatique ou une situation d'urgence pour que le public réalise pleinement l'importance de notre association. Le reste du temps, notre travail reste presque invisible malgré son impact au quotidien. Ce travail dans l'ombre, primordial mais peu médiatisé, rend difficile la valorisation du rôle de l'association... Il existe un geste puissant et pourtant rare : **un merci.** C'est la plus belle des récompenses, celle qui reconnaît l'effort, la disponibilité, le temps offert, la fatigue parfois accumulée. Il nourrit l'envie de continuer.

L'augmentation des exigences, des recyclages et des contrôles représente un investissement conséquent. Si cette professionnalisation peut parfois être un frein, elle demeure ...



AMÉLIE S. PHABMIXAY

SECOURISTE

Animée par le désir de me sentir utile et de consacrer du temps aux autres, j'ai effectué des recherches sur internet pour faire du bénévolat. J'ai découvert ce domaine, dans lequel je me sens à ma place et mieux préparée à affronter des situations de secours et d'assistance dans mon quotidien.

Secouriste, je suis actuellement des formations qualifiantes afin de devenir chef d'équipe en janvier 2026. Je souhaite également m'investir dans la communication pour mettre en lumière les activités de la Croix Blanche : site internet, réseaux sociaux, newsletter, goodies...

Une difficulté pour moi, c'est la gestion du stress, avec mon envie de bien faire, car les situations que nous rencontrons nécessitent parfois une gestion importante de la pression psychologique. En tant que chef d'équipe, il est essentiel de rester attentive aux secouristes et de savoir gérer les situations sans montrer son propre stress.

Ma satisfaction, c'est d'être préparée le mieux possible pour ce futur rôle, en m'appuyant sur l'apprentissage et l'expérience au fil du temps. Je mesure l'importance du rôle de l'équipe, sur laquelle nous pouvons nous appuyer à tout moment pour assurer la sécurité et l'efficacité de nos interventions. Nous ne sommes pas seuls, heureusement.

OSER S'ENGAGER ne nécessite pas de compétences professionnelles ni de diplômes spécifiques. Chacun-e en fonction de son parcours, y trouve sa place. S'engager, c'est s'ouvrir à de nouvelles perspectives et vivre une expérience valorisante. Cela peut se faire à tout âge, et la richesse d'une équipe intergénérationnelle constitue un véritable atout.

... essentielle pour assurer la sécurité et la qualité des interventions.

Au-delà des difficultés, le bénévolat offre des moments de profonde satisfaction humaine, d'accomplissement personnel et de cohésion collective. Une des plus belles récompenses réside **dans la force du collectif**. Travailler ensemble, s'entraider dans les moments difficiles renforce les liens et donne du sens à l'engagement, avec la satisfaction d'une gestion réussie.

Chaque membre de notre équipe joue un rôle fondamental, que ce soit lors de formations, d'exercices de secours, d'interventions en poste de secours ou en cas d'urgence. C'est grâce à cette solidarité et à cette collaboration que nous parvenons à offrir un service de qualité à notre communauté. L'entraide, le partage des connaissances et la passion de chacun font de notre association un véritable pilier de la sécurité locale.

Former des secouristes représente aussi une satisfaction immense. De plus en plus de filles rejoignent les équipes de secours. C'est une vraie avancée pour la cause féminine et pour l'équilibre des équipes.

Il est indispensable de trouver **un juste dosage de l'implication**, conciliant qualité du travail, quantité et vie privée : cet équilibre aide à durer. Pour être efficace, il faut être bien, équilibré et soutenu, certains retours d'interventions pouvant être plus «compliqués» à gérer. Pour ce faire, des cours de gestion du stress sont prévus en 2026 au niveau national.

Des temps informels renforcent notre cohésion : se retrouver et partager des moments conviviaux nous permet **d'être bien et de mieux aider les autres**.

«**L'engagement est ouvert à tous, faites le pas !**»

NOUS TENONS
À REMERCIER
CHALEUREUSEMENT
TOUS LES BÉNÉVOLES
QUI ONT ACCEPTÉ
DE PARTAGER LEUR
EXPÉRIENCE ET LEUR
ENGAGEMENT.

Les témoignages montrent à quel point chaque action, petite ou grande, peut avoir un impact réel. Un engagement qui implique de la motivation, de la responsabilité, une action concrète et une persévérance dans le temps.

Si, en lisant ces récits, vous ressentez l'envie de vous impliquer à votre tour, n'hésitez pas à vous engager, à franchir le pas et à les rejoindre, ou à participer à d'autres actions qui vous donneront l'envie de servir et la satisfaction qui en découle.

«Que vous soyez une femme ou un homme de plus de 16 ans, au lycée, en activité ou jeune retraité-e, ne pas hésiter à nous contacter. Nous assurons les formations. Nous vous invitons à nous rejoindre. La Croix Blanche est une association au service des autres. Notre devise "SERVIR" nous représente bien!»





TRAVAUX

Sécurisation d'une partie du Chemin de Veyrier

Sécurité renforcée sur le Chemin de Veyrier : la commune lance d'importants travaux de sécurisation des piétons et d'amélioration de la circulation. La création d'un nouveau trottoir et la mise en place d'un alternat de circulation visent à protéger les usagers, notamment aux abords du téléphérique et du passage à niveau, tout en assurant une meilleure fluidité du trafic.



Une continuité piétonne enfin assurée

La sécurisation des piétons et des véhicules a débuté en novembre 2025, en créant un trottoir dans le prolongement de l'existant entre la salle des fêtes et l'impasse des Fauvettes, puis en matérialisant par un marquage au sol la portion piétonne sur la chaussée jusqu'au passage à niveau du Pas de l'Échelle. Ce trottoir évitera aux piétons, qui se rendent notamment au téléphérique, d'emprunter la chaussée.

Fluidifier le trafic au passage à niveau

D'autre part, un alternat de circulation est instauré au niveau de l'épicerie jusqu'à l'impasse des Fauvettes, en donnant la priorité aux véhicules qui viennent du haut du Chemin de Veyrier, de manière à éviter l'arrêt de véhicules sur le passage à niveau. Une signalisation ad hoc est mise en place. Ces travaux viennent compléter ceux déjà entrepris cette année en amont de la salle

des fêtes, par la création d'un trottoir au niveau de la pelouse du parking semi-circulaire, créant ainsi une continuité du trottoir existant.



Le sentier de l'ancien funiculaire fait peau neuve !



Projet lancé sous l'impulsion du Conseil municipal des enfants, le réaménagement du sentier dit de l'ancien chemin du funiculaire reliant le haut du Crêt de la Croix limite pour rejoindre le château d'Étrembières s'est terminé mardi 2 décembre, après un peu plus de deux mois de travaux.

Ce nouvel aménagement va permettre aux amoureux du vélo, aux randonneurs et aux promeneurs du dimanche de profiter d'une voie verte réalisée en matière du Salève, comme celle qui relie déjà Étrembières au Pas de l'Échelle. Grâce à cette réalisation, les usagers pourront circuler en site propre.

D'autres portions cyclables doivent être programmées en collaboration avec Annemasse Agglo (ViaRhôna) afin que notre commune puisse disposer d'un maillage sécurisé pour les déplacements en mode doux vers la Suisse et les communes limitrophes, mais également vers Mornex. Ces deux voies sont inscrites au schéma directeur cyclable 2025-2035.



Le schéma directeur cyclable d'Annemasse Agglo

Dans le cadre de sa politique de mobilité durable, Annemasse Agglo adopte son schéma directeur cyclable 2025-2035.

Ce projet vise à transformer la pratique du vélo sur notre territoire, favorisant un mode de transport accessible, sûr et attractif pour le plus grand nombre.

Ce schéma est le fruit d'un travail collaboratif. Entre juin et décembre 2023 les acteurs de la région se sont retrouvés pour recueillir les besoins et les attentes des usagers. Ces retours ont été essentiels pour identifier les points dangereux et les zones à améliorer.

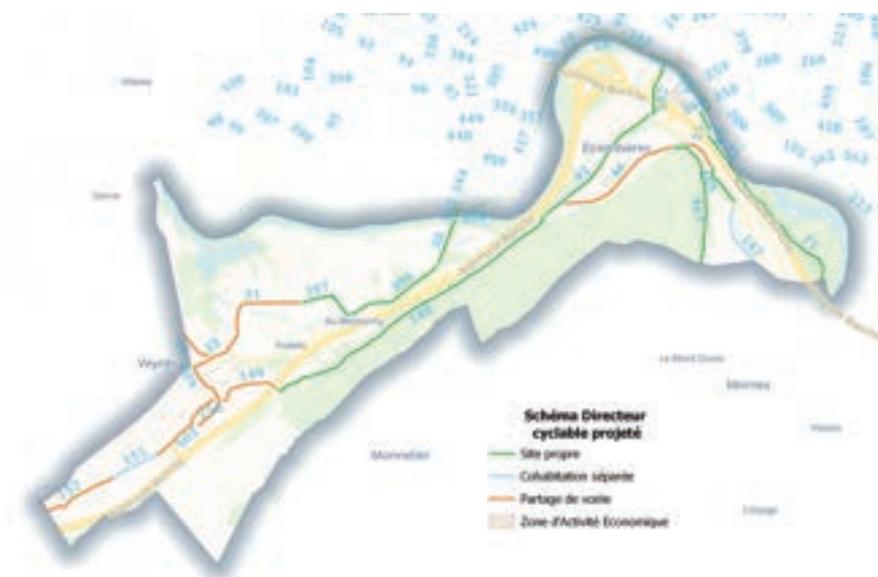
Ce travail a permis de structurer et de hiérarchiser notre schéma directeur en quatre niveaux :

- ▶ **Véloroute** : itinéraire longue distance (ex. : ViaRhôna, voie verte);
- ▶ **Bus à haut niveau de service (BHNS)** (ex. : itinéraire de la Géline ou celui de Thônex à Mornex);
- ▶ **Réseau structurant** : liaison essentielle entre les axes principaux;
- ▶ **Réseau secondaire** : maillage fin de territoire pour desservir les quartiers résidentiels et les commerces.

Annemasse Agglo, porteuse du projet, financerait une partie des nouvelles infrastructures, avec la participation d'autres partenaires institutionnels.

Encourager la pratique : services et sensibilisation

Le schéma directeur cyclable 2025-2035 marque le début d'une transformation de la mobilité sur notre territoire. En combinant infrastructures, services et sensibilisation, Annemasse Agglo entend faire du vélo un mode de transport naturel, accessible et sûr pour tous.





La bibliothèque d'Étrembières se renouvelle !

Ouverte en 2009, la bibliothèque d'Étrembières est née d'un projet porté par le Conseil municipal des enfants. Puis, en 2019, elle a rejoint Intermède, le réseau de bibliothèques de l'agglomération d'Annemasse.

NOUVEAUX HORAIRES

- Lundi 14 h - 16 h
 - Mercredi 14 h - 18 h
 - Vendredi 10 h - 12 h
 - Samedi 10 h - 12 h 30
- (horaires votés lundi 8 décembre au Conseil municipal)

Entièrement gratuit, le réseau Intermède permet aux adhérents d'accéder à toutes les bibliothèques partenaires avec une seule carte. Grâce à ce réseau, l'offre de documents et d'activités culturelles a été considérablement étendue.

2025 : professionnalisation et nouveautés

La bibliothèque continue son évolution. Cette dernière a débuté avec le recrutement d'une responsable culturelle, venue compléter l'équipe de bénévoles engagés depuis longtemps pour vous permettre d'accéder à ce lieu culturel. La bibliothèque repart sur de nouvelles perspectives, en commençant par le renouvellement



des collections afin de vous offrir un choix élargi d'ouvrages et de nombreuses nouveautés.

Depuis le mois de décembre, vous pouvez trouver des jeux de société en consultation sur place pour que vous puissiez passer un moment convivial en famille ou entre amis à la bibliothèque. L'espace en lui-même est en cours de réaménagement, pour vous offrir des zones mieux définies.

Dès janvier, une programmation trimestrielle pourra être mise en place. Alors, venez retrouver l'équipe de bénévoles et profiter pleinement de votre bibliothèque municipale !

Extension de l'interdiction de fumer dans les lieux publics

Décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage.

Arrêté du 21 juillet 2025 fixant les périmètres et les modèles de signalisation prévus respectivement aux articles R. 3512-2 et R. 3512-7 du code de la santé publique. Pour protéger les plus jeunes et parce que le tabac est la première cause de mortalité évitable en France avec 75 000 décès par an, les espaces sans tabac ont été élargis.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'interdiction de fumer s'est étendue durant les heures d'ouverture aux :

- ▶ parcs et jardins publics ;
- ▶ abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- ▶ abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- ▶ espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives et culturelles.

On entend par abords immédiats une

distance de 10 mètres à partir de l'entrée de l'établissement (portail, grille d'entrée, sortie de secours).

Les espaces non couverts, comme la cour d'une crèche, l'espace extérieur d'une bibliothèque ou encore le stade ouvert d'un équipement sportif, sont aussi des espaces où l'interdiction de fumer s'impose. Des affiches ou des marquages au sol permettront aux administrés de savoir s'ils se trouvent ou non dans une zone sans tabac. Toute personne fumant dans une zone interdite s'expose à une amende de 135 euros.



Les chauves-souris de ma commune



La chauve-souris appartient à l'ordre des Chiroptères (*kheir* main et *pterion* aile, en grec). Son aile est en réalité une main transformée, dont les longs doigts soutiennent une membrane de peau souple et élastique.

Ces mammifères nocturnes comptent parmi les rares animaux capables de « voir avec leurs oreilles » : ils chassent et se déplacent dans l'obscurité grâce aux échos de leurs cris ultrasonores, même si leurs déplacements sur des trajets connus et en milieu ouvert se font également à vue.

La France abrite 34 espèces de chauves-souris sur les 1400 recensées dans le monde. Elles représentent un tiers des espèces de mammifères terrestres français et se répartissent en quatre familles : les Rhinolophidés au nez en forme de fer à cheval, les Molossidés dont le museau évoque celui d'un chien, les Minioptéridés au front bombé et les Vespertilionidés au faciès de souris.

En Europe, toutes les chauves-souris sont quasi exclusivement insectivores. Dès le crépuscule, elles prennent le relais des oiseaux et peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés : moustiques, mouches ou papillons de nuit dont les Chenilles s'attaquent souvent aux cultures. Elles jouent donc un rôle écologique précieux !

Un cycle de reproduction singulier

Bien que l'accouplement ait lieu en automne, la fécondation est différée et la gestation ne débute qu'au printemps. Les femelles se regroupent alors en colonies dans un gîte de mise bas : combles, arbres creux... Après deux mois de gestation en moyenne, chacune met bas un unique petit en été (rarement deux). Après l'allaitement, le jeune apprend à voler et à chasser les insectes vers l'âge de 4 à 6 semaines.

En France, toutes les chauves-souris sont protégées depuis la loi de protection de la nature de 1976. Il est strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser, ainsi que de détruire ou de dégrader leurs habitats. Pourtant, les dérangements hivernaux, la disparition des gîtes de mise bas, l'usage généralisé de pesticides et le faible taux de renouvellement des populations menacent leur survie. Selon la base de données Biodiv'AURA, 13 espèces sur les 29 présentes en Haute-Savoie sont inventoriées sur notre commune d'Étrembières. Compte tenu de la diversité de nos milieux (falaises, forêts, étangs, prairies...), cette liste est vraisemblablement incomplète.

Crise du logement chez les chauves-souris

En raison de leur cycle biologique complexe et de leur utilisation de plusieurs habitats selon les saisons (chasse, mise bas, transit ou hibernation), les chauves-souris sont particulièrement vulnérables aux transformations de leur environnement : densification routière, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition des zones humides, artificialisation des cours d'eau, pollution lumineuse... La rénovation des bâtiments et des ponts, la fermeture des gîtes souterrains, l'abattage d'arbres à cavités ou l'éclairage des monuments contribuent également à cette crise.

Les chauves-souris souffrent d'une image négative, fondée sur des superstitions et

une méconnaissance de ces mammifères nocturnes. Pourtant, nous les côtoyons quotidiennement sans nous en apercevoir : elles gîtent souvent dans nos bâtiments (volets, fissures...) sans nous gêner aucunement. Elles trouvent naturellement refuge dans nos habitations (combles, bardages en bois...) et notre environnement (arbres, fissures rocheuses...). Leur préservation est essentielle, et l'installation de gîtes artificiels ne remplace pas ces abris naturels ! Néanmoins, la pose de nichoirs sur différentes orientations peut favoriser l'accueil de ces petits mammifères. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous lancer dans cette démarche.

Romain Crégut

Pour le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes délégation de la Haute-Savoie. Le GCRA a été créé en 2006. Ce groupe thématique de la LPO AuRA étudie les chauves-souris. Le GCRA mène des actions de protection et de connaissance des espèces de chauves-souris.

La sensibilisation est également au cœur de ses actions, au travers de sorties et d'animations proposées au grand public.

Si vous observez des chauves-souris chez vous, signalez-le via le formulaire disponible en ligne ou par QR code.

Pour toute information :
07 45 21 26 93 - SOSchiro74@lpo.fr





Collecte des ordures ménagères : ce qui change dès début 2026

Notre agglomération s'engage dans une transformation majeure de son système de gestion des déchets. Dès le début de l'année 2026, la collecte des ordures ménagères sera repensée en profondeur, marquant la fin des bacs individuels au profit de points d'apport collectif. Ce changement est dicté par une triple ambition : écologique, économique et sécuritaire.

Au 1^{er} trimestre 2026, les bacs individuels seront remplacés par des points d'apport collectif installés dans la commune. Chaque point disposera de conteneurs pour :

- ▶ Les ordures ménagères résiduelles.
- ▶ Le tri (emballages et papiers).
- ▶ Le verre.
- ▶ Et, en fonction de l'espace disponible, des conteneurs supplémentaires pour le textile, le carton et le compost.

L'implantation de ces points est stratégique : ils seront positionnés pour être facilement accessibles à pied ou sur les trajets du quotidien, éliminant ainsi le besoin de détour pour les habitants.

Les fondements du changement : pourquoi cette transition ?

Cette évolution s'appuie sur quatre piliers visant à améliorer la performance globale de notre territoire en matière de déchets.

► 1 Réduction de l'empreinte carbone

Les camions parcourent aujourd'hui beaucoup de kilomètres pour peu de bacs collectés, avec des accès difficiles.

Les points d'apport permettent :

- Des trajets de collecte optimisés et plus courts.
- Une baisse significative des émissions de CO₂ liées au transport.

► 2 Amélioration de la qualité du recyclage

Les retours d'expérience des territoires passés à la collecte de proximité sont éloquents. On observe systématiquement :
- Une augmentation notable des volumes triés.
- Une baisse consécutive du volume d'ordures ménagères résiduelles. L'objectif est clair : moins d'incinération et une meilleure préservation des ressources naturelles grâce à un recyclage maximisé.

► 3 Protection et sécurité des agents de collecte

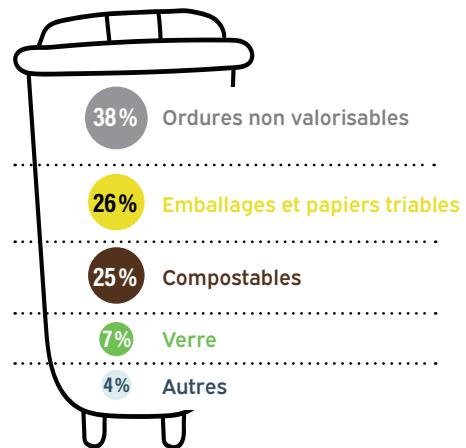
Le métier de rieur est, malheureusement, classé parmi les plus à risques en France. La mise en place d'une collecte automatisée des conteneurs collectifs offre un environnement de travail plus sûr et plus confortable pour les agents.

► 4 Le défi de la poubelle grise

L'un des objectifs majeurs est de réduire le contenu des ordures non valorisables. Aujourd'hui, la réalité est loin de l'idéal :

- Si le tri était parfaitement appliqué, seuls 42% de nos déchets devraient se trouver dans la poubelle grise.
- Pourtant, une bouteille en verre sur deux et près de 5000 tonnes d'emballages y sont encore jetées chaque année, gaspillant des ressources.

COMPOSITION MOYENNE ACTUELLE DE NOS POUBELLES



Planning

- **Fin 2025** Communication des emplacements définitifs des nouveaux conteneurs.
- **Début 2026** Visite d'agents pour l'accompagnement des habitants et l'explication détaillée du nouveau fonctionnement.
- **Fin 1^{er} trimestre 2026** Dernière collecte des bacs individuels et organisation de la récupération des bacs individuels pour les habitants qui le souhaitent.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le service gestion et prévention des déchets - Annemasse Agglo www.annemasse-agglo.fr - 04 50 87 88 88

L'ACCENT MIS SUR LE COMPOSTAGE

POUR DÉTOURNER DE L'INCINÉRATION LA GRANDE QUANTITÉ DE BIODECHETS CONTenus DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES (25 % DU VOLUME ACTUEL), LE DISPOSITIF DE COMPOSTAGE EST FORTEMENT RENFORCÉ :

- > Des composteurs seront installés sur certains points de collecte.
- > Des seaux de cuisine pour faciliter le tri des biodéchets sont mis à disposition gratuitement en mairie.
- > Un important travail est également en cours pour l'installation de composteurs en pied d'immeuble, rendant la pratique accessible aux résidents en habitat collectif.



ENVIRONNEMENT

Vers une commune plus propre

EN 2026, LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ARRIVENT

D'ici la fin de l'année 2026, la gestion de nos déchets à Étrembières va connaître une évolution majeure.

Dans une logique de modernisation et de respect de l'environnement, la collecte en porte-à-porte laissera place à l'apport volontaire.

Pourquoi ce changement ?

Jusqu'à présent, la collecte s'effectuait via le ramassage des bacs individuels à domicile. Bien que familier, ce système présente des limites (nuisances sonores des camions, trottoirs encombrés, coûts élevés). Le passage aux points d'apport volontaire (PAV) s'inscrit dans une démarche globale visant à :

- ▶ Améliorer le cadre de vie : fini les bacs qui traînent sur les trottoirs et les obstacles pour les piétons et les poussettes.
- ▶ Offrir plus de liberté : plus besoin de sortir sa poubelle à un jour et une heure fixes. Vous pourrez déposer vos déchets quand vous le souhaitez, selon votre emploi du temps.
- ▶ Favoriser le tri : ces nouveaux conteneurs regrouperont les ordures ménagères et le tri (verre, carton, plastique) au même endroit.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

Les poubelles individuelles disparaîtront progressivement pour être remplacées par des colonnes modernes et intégrées au paysage. Nous savons que la proximité est la clé de la réussite de ce projet. C'est pourquoi la municipalité et Annemasse Agglo travaillent actuellement sur un maillage précis du territoire. Plusieurs points de collecte seront implantés stratégiquement dans les différents quartiers d'Étrembières. L'engagement est clair : chaque habitant devra disposer d'un point d'apport situé à une distance raisonnable de son domicile, permettant un dépôt facile et rapide.

Un calendrier progressif

Le déploiement se fera par étapes d'ici fin 2026. Vous serez informé-e-s en amont de l'implantation des bornes dans votre quartier et des modalités précises (dates de basculement, consignes de tri, etc.).

Cette transition est un geste fort pour l'avenir écologique d'Étrembières. Ensemble, modernisons nos habitudes pour une ville plus propre et plus agréable à vivre.

(Rédigé avec l'aide de l'IA)

LES AVANTAGES EN BREF

ESTHÉTIQUE : Des rues plus nettes sans bacs individuels.

FLEXIBILITÉ : Dépôt des déchets 7j/7, sans contrainte horaire.

ÉCOLOGIQUE : Optimisation des tournées de camions (moins de CO₂).



SÉCURITÉ



Signal-sports: la cellule nationale contre les violences dans le sport

CRÉÉE EN 2019, SIGNAL-SPORTS EST LA CELLULE DU MINISTÈRE DES SPORTS CHARGÉE DE RECUEILLIR ET DE TRAITER LES SIGNALEMENTS DE VIOLENCES PHYSIQUES, MORALES OU DISCRIMINATOIRES DANS LE MILIEU SPORTIF.

Elle coordonne les procédures avec les fédérations, les services de l'État et la justice afin d'écartier rapidement les personnes mises en cause.

Depuis sa création, 1 284 signalements ont été traités ou sont en cours, et 624 mesures administratives ont été prises, dont des interdictions d'exercer auprès de pratiquants, notamment de mineurs.

Un signalement sur deux conduit à une mesure de protection.

Essentielle à la sécurisation des procédures, la cellule oriente les victimes vers les bons interlocuteurs et veille à garantir un environnement sportif sûr pour tous.

Explorer de nouvelles façons de se loger

LA MAISON DE L'HABITAT PROPOSE DES ALTERNATIVES CONCRÈTES AU LOGEMENT CLASSIQUE

Dans une agglomération transfrontalière où les prix de l'immobilier ne cessent de grimper, la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo propose, depuis 2018, des solutions innovantes pour habiter autrement. Logement abordable, cohabitation intergénérationnelle, habitat coopératif: trois dispositifs concrets pour se loger sur le territoire.



Logement abordable : acheter ou louer à prix maîtrisé

Vous gagnez trop pour accéder au logement social, mais pas assez pour le marché privé? **Deux dispositifs peuvent vous aider.** Le bail réel solidaire (BRS) permet d'acheter uniquement le bâti en louant le terrain pour environ 50 € par mois, ce qui rend l'achat jusqu'à 30% moins cher. Le logement locatif intermédiaire (LLI) propose des loyers inférieurs de 10 à 15% au marché dans des logements neufs.

Testez votre éligibilité sur www.annemasse-agglo.fr
450 logements abordables sont programmés dans l'écoquartier de l'Étoile d'ici 2031.



Et aussi : la rénovation énergétique

La Maison de l'Habitat accueille les permanences de France Rénov' Haute-Savoie pour des **conseils gratuits** sur vos projets de rénovation.

Contact : 04 56 19 19 19

MAISON DE L'HABITAT D'ANNEMASSE AGGLO

15 AVENUE ÉMILE ZOLA

74100 ANNEMASSE

Tél. : 04 50 87 99 90

Ouverture : les mardi et mercredi
9 h-12 h et 14 h-17 h, les jeudi
et vendredi 9 h-12 h
www.annemasse-agglo.fr

<<<



Habitat coopératif : bâtir ensemble un projet de vie

Envie de devenir propriétaire autrement? Le projet CoopÉtoile propose 20 logements conçus, gérés et habités collectivement dans l'écoquartier de l'Étoile, à Ambilly. Chaque **habitant détient des parts sociales** et est locataire de son logement, et dispose d'une voix dans les décisions communes.

Livraison prévue fin 2027.
Contact : coopetoile@gmail.com
ou 04 50 87 99 90



Recensement de la population 2026

La commune d'Étrembières réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à partir du 15 janvier 2026, jusqu'au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, notamment.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent :

- ▶ de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc donner la possibilité à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ▶ de définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- ▶ d'identifier les besoins, notamment en matière d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

i Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au **04 50 92 04 01** ou **mairie@etremieres.fr**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr





ÉLUS / AGENTS

De l'ombre à la lumière



EN HAUT DE GAUCHE À DROITE, VITOR DE MATOS,
STÉPHANE CHEVASSUS, FABIEN DUSONCHET, DZEVAT DALIPI.
EN BAS DE GAUCHE À DROITE, JEAN-MICHEL GEFFROY,
JEAN-CHARLES CHAVENAUD, ANTOINE BOCHET.
ABSENT SUR LA PHOTO: ABEL DAHMANI

Le service entretien et propreté de la mairie joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des bâtiments et des espaces communaux. Maillon indispensable de la collectivité, il réalise au quotidien un travail de l'ombre pour préserver le patrimoine communal et assurer le bien-être des citoyens. Ce service municipal incarne des valeurs de proximité, de service public et de respect de l'environnement.

Les agents communaux assurent un travail discret, dont l'impact se voit chaque jour dans nos rues, nos écoles et nos bâtiments publics. Ils veillent à la propreté, à la maintenance et à la sécurité des locaux municipaux afin d'assurer un cadre de travail et de vie agréable pour les agents communaux et les habitants.



► **Entretien des bâtiments**

communaux: nettoyage, désinfection des surfaces, gestion des produits et matériels.

► **Maintenance et petits travaux:**

réparation courante, suivi des prestataires, vérification du bon état des installations.

► **Entretien des espaces publics:**

nettoyage des rues, trottoirs, parcs, ramassage des déchets et gestion des collecteurs publics, entretien des espaces verts.

► **Gestion du matériel:**

utilitaires, tondeuses, balayeuse et outils de maintenance, et équipements de protection.

Une propreté qui dépend de chacun

La propreté est une responsabilité partagée entre la mairie et les citoyens, qui repose sur la coopération d'acteurs

citoyens résidents, des non-résidents, la municipalité en tant que preneur de décisions et les agents d'entretien. Elle repose avant tout sur le comportement de chacun-e, un simple geste incivique nuisant à tout un quartier. Malheureusement, les déchets sauvages et les incivilités (jets de détritus, déjections canines, mégots, dépôts sauvages...) dégradent notre cadre de vie. **L'espace urbain est un bien commun qui souffre de sa propre nature : n'appartenant à personne, il appartient à tout le monde !** De tels agissements sont un manque de considération flagrant pour eux et les citoyens qui font des efforts pour respecter les règles de propreté et du bien-vivre ensemble.

**NOUS VOULONS LEUR TÉMOIGNER
NOTRE SOUTIEN EN LES
REMERCIANT DE PRENDRE SOIN DE
LA COMMUNE JOUR APRÈS JOUR.**



Bienvenue à Bérangère Benoit

Engagée à compter du 3 septembre 2025 pour un contrat d'un an comme chargée de mission pour la mise en place de la politique culturelle de la commune.

À ce titre, elle assurera la responsabilité de la gestion globale des activités d'Art'Salève et du fonctionnement de la bibliothèque, épaulée par le réseau Intermède, et, entre autre de l'animation, de la gestion documentaire, ainsi que de l'accueil du public, en collaboration avec les bénévoles.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur ses compétences.

ELLES NOUS ONT QUITTÉS



Hommage à Françoise Gounon

À travers ces lignes transmises par sa famille, nous souhaitons honorer la mémoire de Françoise Gounon, décédée le 14 juillet dernier.

Épouse, maman de deux enfants et mamie de 3 petits-enfants, Françoise laisse le souvenir d'une femme au cœur immense, dont le dévouement et le courage ont marqué l'esprit de chacun. **Rigolote, généreuse et pleine d'entrain**, elle avait toujours une idée pour remplir de joie le cœur des petits.

Au service de la commune **en qualité d'ATSEM, durant de nombreuses années**, Françoise a été particulièrement appréciée par sa gentillesse et son écoute auprès des enfants. Elle aura marqué plusieurs générations d'enfants et de parents.

Nous remercions Françoise Gounon pour toutes les années qu'elle a consacrées aux élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Hommage à Alice Beltrami

Ce court texte pour rendre un hommage à Alice Beltrami, notre maman et grand-maman, maire d'Étrembières de 1989 à 2001, qui nous a quittés cet été. Alice est née en 1933 à Paris et a vécu à Ville-la-Grand jusqu'en 1953, l'année où elle épouse Louis Beltrami, entrepreneur en maçonnerie au Pas de l'Échelle.

Par son sens de l'organisation et du commerce, elle a pu l'épauler et l'aider à faire prospérer l'entreprise. Elle devient veuve en 1978 et il lui a fallu beaucoup de courage et de force pour surmonter cette épreuve et pour maintenir sa famille. **Elle a été élue maire en 1989, fonction qu'elle exercera durant 12 années, qui ont énormément compté pour elle.** Durant ces mandats, elle a grandement contribué à la modernisation d'Étrembières, par l'achat de nombreux terrains qui ont permis la réalisation du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, du terrain de football, de logements sociaux, parcs, etc. Alice était particulièrement fière d'avoir transformé la friche des anciens locaux

de Renault en centre commercial Shopping Étrembières. Cela a été un long parcours et sa détermination a vaincu tous les obstacles. Elle a été la deuxième femme maire de l'histoire de l'agglomération avec son amie Renée Magnin, maire de Gaillard. Alice s'est impliquée totalement à défendre au mieux les intérêts de la commune auprès de toutes les instances, avec fougue et persévérance. **Notre maman avait beaucoup d'autres passions: peinture, musique, couture, cuisine...** En deux mots, elle a été une maire, une mère et une grand-mère formidables.

Nadine, Véronique, Mathias et Éléonore Beltrami





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE AGENDA



agenda

JANVIER

Vendredi 9

VŒUX DU PERSONNEL

Centre culturel Art'Salève - 18 h 30

Samedi 10

GALETTE DES ROIS ET VIN CHAUD

Association - Être en Fêtes
Maison du Parc - 15 h 30

Mardi 13

LOTO

Association - Club de la Belle Époque
Salle des Bleuets - 14 h

Jeudi 15

AG ÉCOLE DE LA VIE

Association - École de la Vie
Salle des fêtes - 20 h

Samedi 17

CONCERT POLAIRE

Association - Harmonie de l'Espérance de Ville-la-Grand
Centre culturel Art'Salève - 20 h

Samedi 17 et dimanche 18

CONCOURS DE BOULES 16 QUADRETTES

Association - La Boule du Salève
Boulodrome - 13 h 30 (samedi) et 8 h
(dimanche)

Vendredi 23

VŒUX DU MAIRE

Commune - Fêtes et cérémonie
Centre culturel Art'Salève - 19 h

FÉVRIER

Mardi 3

VENTE DE GÂTEAUX + EXPO

Association - APE
École Jean-Jacques Rousseau - 16 h 30

Vendredi 6

AG ÊTRE EN FÊTES

Association - Être en Fêtes
Salle des Bleuets - 19 h

Vendredi 6 ou samedi 7

REPAS ÉCOLE DE FOOT

Association - Olympique Étrembières
Salle des fêtes - 19 h

Mardi 10

CONCOURS VÉTÉRANS

Association - La Boule du Salève
Boulodrome - 10 h

Mardi 10 ou mercredi 11

LOTO

Association - Club de la Belle Époque
Salle des Bleuets - 14 h

Vendredi 13

SPECTACLE D'IMPRO

Horaire à définir
Centre culturel Art'Salève

MARS

Dimanche 15

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Commune - État-civil
Mairie / Salle des fêtes - 8h-18h

Mardi 17

LOTO

Association - Club de la Belle Époque
Salle des Bleuets - 14 h

Dimanche 22

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Commune - État-civil
Mairie / Salle des fêtes - 8h-18h

Vendredi 27 au dimanche 29

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Association - École de la Vie
Salle des fêtes - 20 h 30 (vendredi et samedi) 17 h (dimanche)

AVRIL

Mardi 14

LOTO

Association - Club de la Belle Époque
Salle des Bleuets - 14 h

Vendredi 24

VENTE DE GÂTEAUX / CARNAVAL

Association - APE
École Jean-Jacques Rousseau - 16 h 30

Dimanche 26

VIDE-GRENIERS

Association - Être en Fêtes
Maison du Parc - 7 h-17 h

MAI

Vendredi 8

CÉRÉMONIE

Commune - Fêtes et cérémonies
Parc des Frères Grenat - 18 h

Samedi 30

CONCOURS 32 DOUBLETTES

Animations - La Boule du Salève
Boulodrome - 8 h

JUIN

Samedi 6

FÊTE AU VILLAGE

Association - Être en Fêtes
Maison du Parc - 19 h

Jeudi 11

AG AFC

Association - Les amis de la Fontaine César
Fontaine - Horaire à définir

Samedi 13 et dimanche 14

TOURNOIS DE FOOT U7-U9

Association - Olympique Étrembières
Stade de foot - 10 h

Vendredi 19

FÊTE DE L'ÉCOLE

Association - APE
Parc de Bois Salève - 16 h 30-22 h

CONCERT

Association - Conservatoire de musique
Centre culturel Art'Salève
Horaire à définir

Samedi 27

TOURNOIS DE FOOT U11-U13

Association - Olympique Étrembières
Stade de foot - 10 h

Dimanche 28

PORTES OUVERTES ENTENTE CANINE

Association - Entente canine
Étrembières
Entente canine - 10 h-16 h



ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT·E SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Afin de pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Pour vérifier que c'est bien le cas, rendez-vous sur www.service-public.gouv.fr en scannant le QR code ci-dessus. Vous pouvez effectuer votre inscription en ligne jusqu'au 4 février, en mairie jusqu'au 6 février 2026. À noter que les Européens peuvent également voter aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur la liste complémentaire électorale.



TRIBUNE LIBRE

LISTE ÉTREMBIÈRES AVENIR

Chères Étrembières,
chers Étrembières,
À la suite de la démission de notre tête
de liste Yannick MORETTON en août 2025,
et après le désistement du
3^e candidat Vincent GARCIN pour
raisons professionnelles, c'est
Frédérique THIRIONNET, 4^e de notre
liste, qui a accepté de rejoindre le Conseil
municipal, depuis le 13 octobre 2025.
Motivée et déjà investie, Frédérique
a choisi de s'engager au sein de
la commission Animation et de la
commission Culture. Sa candidature
pour représenter notre liste à la
commission de contrôle des listes
électorales a également été validée lors

du Conseil municipal du 17 novembre.
En tant que consœur de la même
liste, je salue son arrivée et me réjouis
de poursuivre avec elle cette fin de
mandat au service d'Étrembières.

Aline LEGENDRE
Frédérique THIRIONNET
Liste Étrembières Avenir

FIERS D'ÉTREMBIÈRES

Souvenez-vous. C'est le dimanche 28 juin 2020 que la liste d'ouverture et d'avenir Fiers d'Étrembières est élue, avec 18 conseillères et conseillers. Notre programme est ambitieux et chargé : environnement, plan local d'urbanisme, infrastructures, action sociale, jeunesse, scolaire, finances, culture et sport, communication, citoyenneté, représentativité d'Étrembières au sein d'Annemasse Agglomération – Les Voirons. En cette fin de mandat 2026, les Fiers d'Étrembières peuvent être fiers ! L'ensemble de notre programme dépendant de nos décisions, de nos réalisations, du financement

communal a été réalisé. Le précédent bulletin communal *B/ME* y a fait largement référence. Nous terminerons ce mandat avec 11 conseillères et conseillers :
- à la suite de 4 démissions d'élu-e-s, dès 2020, pour des raisons essentiellement professionnelles ;
- de la tristesse, le 1^{er} juin 2024, jour de ses 60 ans, notre chère et regrettée Isabelle Auduc qui nous a quittés ;
- des désaccords, 2^e semestre 2025, avec les démissions d'un adjoint et d'un conseiller.
Fin mars 2026, les Fiers d'Étrembières auront terminé leur mandat.

Qu'ils soient remerciés de leur investissement et de leur travail.

Anny Martin
Fiers d'Étrembières

ENSEMBLE POUR ÉTREMBIÈRES

Texte non transmis

Voeux du maire



Vendredi 23 janvier 2026 - 19h

Centre Culturel Art'Salève

525 Rue Charles de Gaulle